

**ORDRE NATIONAL DES INFIRMIERS
ET INFIRMIERES DU BURKINA FASO
(ONII-BF)**

CONSEIL NATIONAL

BURKINA FASO

Unité-Progrès-justice

Ouagadougou, le 08 mai 2020

Le Président du Conseil national

A

Tout(e) infirmier(ère)

Objet : Journée internationale de l'infirmière

Infirmiers (ères) du Burkina Faso,

Le 12 mai de chaque année, les infirmières et infirmiers du monde entier commémorent la Journée internationale de l'infirmière (JII). Cette journée est une marque de reconnaissance à Florence Nightingale, pionnière illustre des soins infirmiers qui a posé des bases solides de la profession il y a de cela 200 ans. Célébrée cette année sous le thème : « **La profession infirmière, une voix faite pour diriger vers un monde en bonne santé** » est pour nous une occasion de réflexion sur la contribution du personnel infirmier à l'accès universel à la santé. En effet, le personnel infirmier joue un rôle capital dans la prestation des services et des soins de santé à tous les niveaux du système de santé au Burkina Faso. Cette contribution à l'atteinte des objectifs de santé a retenu l'attention de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ainsi, à sa 72^e Assemblée mondiale tenue en mai 2019, le Conseil exécutif de l'OMS a décrété l'année 2020, « Année internationale de l'infirmière et de la sage-femme ». En orientant son attention sur le personnel infirmier et sage-femme, l'OMS nourrit l'espoir de mettre en exergue le rôle central joué par ces catégories de personnel dans les systèmes de santé nationaux et internationaux. Il nous appartient donc de travailler d'arrache-pied pour préserver cette reconnaissance.

L'objectif de cette célébration de l'année des infirmières et sages-femmes est de promouvoir les deux professions en vue de valoriser le capital humain, un des enjeux majeurs du Plan national de développement économique et social 2016-2020, référentiel de développement actuel de notre pays. Au Burkina Faso, le personnel infirmier représente plus de 50 pourcents de l'effectif du personnel soignant. Je suis donc convaincu que le relèvement du niveau de leur formation pourrait aider à améliorer la santé de la population. Du reste, l'Organisation Ouest africaine de la santé recommande l'ouverture du cycle

doctoral pour la formation infirmière et sage-femme. Malheureusement, pendant que les autres pays de la sous-région sont dans cette dynamique, les autorités du Burkina Faso ont décidé de plafonner le niveau de formation de ce personnel au master au lieu du doctorat, compromettant gravement les chances de nos populations d'avoir accès à des prestations de soins de haut niveau. Et même dans la récente loi de la « Fonction publique hospitalière », les personnels des deux professions qui constituent le socle de notre système de santé, à savoir les infirmiers et les sages-femmes, les autorités ont décidé de les priver de bourses d'études pour leur perfectionnement, ce qui est contraire à l'objectif de développement (ODD4) en matière d'éducation qui prône « l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. »


Le Conseil national de l'ordre des infirmiers et infirmières du Burkina, saisit l'occasion de cette célébration pour réitérer sa vive opposition à cette politique suicidaire des professions infirmière et sage-femme dont le corolaire prive les populations des soins de qualité. Il invite les autorités sanitaires à créer les conditions pour que le personnel infirmier puisse accéder selon son mérite à une formation professionnelle, qui soit conforme aux normes et recommandations de la communauté scientifique.

En plus de cette épineuse question de la formation, la profession infirmière est confrontée à d'autres réalités quotidiennes telles que la pénurie en personnel, la mauvaise qualité des structures et surtout le statut inférieur des infirmiers (ères) au sein des ressources humaines en santé. Il est impératif qu'un leadership politique audacieux soit mis en place pour permettre aux infirmiers/ères de participer aux prises de décision et de jouer pleinement leur partition pour une couverture universelle des soins. Devant l'importance de leurs apports et la complexité de leurs interventions pour le système de santé le Conseil national de l'Ordre des infirmiers appelle à la création d'une direction générale des soins infirmiers et obstétricaux.

Le « Le Conseil national de l'ONII-BF exhorte les différents acteurs du système de santé à prioriser la concertation participative et inclusive, socle de l'édification continue d'un système national de santé performant, ouvrant les espoirs d'une marche vers la couverture sanitaire universelle au Burkina Faso. Il interpelle les plus hautes autorités, soucieuse de la qualité des soins dans un système de santé performant, d'accompagner le développement de la profession infirmière en garantissant l'effectivité de la complétude du cycle de formation « License-Master-Doctorat ». Aussi, la création au sein du système national de santé, d'un organe unique d'orientation stratégique, de planification, de gestion, de suivi et d'évaluation des soins et services infirmiers, potentialisera-t-elle le bénéfice de la science infirmière au profit des populations.

Infirmières et infirmiers du Burkina Faso, prenons notre destin en main, anticipons, soyons fiers de ce que nous sommes, de ce que nous faisons et des valeurs auxquelles nous croyons ! Faisons-le savoir ! N'oublions pas, soyons-en convaincus, nous sommes remarquables.

Bonne célébration de la Journée internationale de l'infirmière 2020 à toutes et à tous !



Bonvouila SAWADOGO